

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 100 (1974)
Heft: 14: SIA spécial, no 4, 1974

Artikel: L'Arboretum - demain
Autor: Robert, Jean-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-72119>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

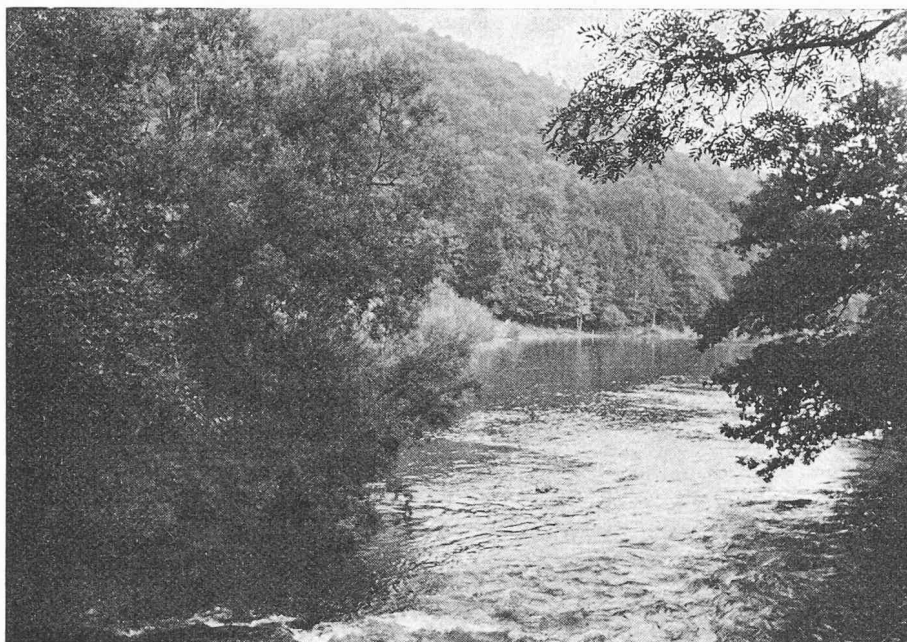
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'eau, reflétant la lumière...

(Photo Jeff)

est résolu en assurant soit un fort courant ou une stagnation pour réduire l'apport renouvelé des minéraux contenus dans les ruisseaux.

Les visiteurs

Un aménagement paysager à but social ne peut être élaboré sur la seule base de considérations esthétiques. A l'utilité, en effet, s'ajoutent des problèmes fonctionnels, relatifs au comportement du public.

Ce dernier doit pouvoir accéder aux forêts, aux réserves naturelles et aux nouvelles plantations ayant un caractère de parc public, pour la promenade, la contemplation et le repos, pour s'instruire ou encore déployer des activités récréatives, sans pour autant porter atteinte aux aménagements et à la valeur du site.

Ainsi, à l'Arboretum, le stationnement des voitures et les zones de loisirs seront à situer à la périphérie du site. Les chiens en liberté ne peuvent malheureusement pas faire partie d'un ensemble où l'on prévoit la protection d'une faune et d'une végétation sauvages.

Les cheminements intérieurs carrossables sont réservés aux véhicules du service d'exploitation, alors que des sentiers à piétons relient tous les éléments d'attrait, les points de vue, les parties lacustres, les zones plantées, et aussi les abris.

Les trajets enjambent les cours d'eau par des ponts rustiques.

L'Arboretum — demain

par JEAN-FRANÇOIS ROBERT, Lausanne

Les précédents articles ont permis au lecteur de prendre conscience des problèmes multiples que pose la création d'un arboretum, des nombreuses disciplines mises à contribution pour éviter erreurs ou échecs : géologie et pédologie, climatologie et microclimatologie, phénologie et dendrologie. Mais ces connaissances scientifiques — qui déterminent autant de contraintes et de limitations dans les

Afin de dégager la silhouette des arbres, les cheminements de visite sont disposés en position légèrement oblique par rapport aux courbes de niveaux des pentes.

Une réglementation doit prévenir la dispersion de détritus, la cueillette de fleurs et tout autre endommagement des végétaux de cet Arboretum, qui est mis sous la protection du public.

L'entretien

Une végétation est en constante évolution. Elle grandit, lutte contre ses voisins pour la lumière, pour l'humidité et l'espace dans le sol. Ephémère, chaque végétal disparaît et doit tôt ou tard être renouvelé.

Lorsqu'une surface aménagée est abandonnée, il y a retour à la nature sauvage. Sans coupe, une prairie se transforme rapidement en zone de broussaille, et, plus tard en forêt. Sans entretien approprié, la forêt dégénère, à longue échéance en un fouillis impénétrable.

Toute conservation équivaut donc à un entretien, à des renouvellements et à une protection des jeunes plantations.

Réellement, l'homme a le devoir de prêter la plus grande attention à ses environs naturels et, dans ce sens, l'Arboretum constitue une station expérimentale.

Adresse de l'auteur :

Walter Brugger
Architecte paysagiste
Chemin du Velours 6
1211 Genève-Conches

possibilités — n'ont de sens, par rapport à l'objectif final, que si le programme qu'elles définissent a reçu sa cohérence propre et son unité. L'architecture paysagère doit tenir compte des contraintes orographiques, tracer les lignes de force de l'ensemble, imaginer les cheminements qui mettent en valeur groupes et frondaisons, ménager les trouées qui façonnent un relief ou les perspectives qui

créent l'espace, tenir compte des secteurs écologiques et définir les articulations entre eux. Et le dendrologue doit venir à la rescousse en harmonisant les formes du groupe, en tenant compte des classes de hauteur des diverses essences, de leurs exigences en ombre et en lumière, de la palette des feuillages automnaux.

Mais cette harmonie globale et future ne peut se réaliser que sectoriellement, au fur et à mesure de la production des plants dont le semis et l'éducation dépendent eux-mêmes de la disponibilité des terrains auxquels ils sont destinés. Interdépendance étroite de la politique d'achat des terrains et de la politique de plantation, l'une dirigeant l'autre et vice versa, l'une et l'autre étant elles-mêmes directement conditionnées par les disponibilités financières du Comité !

Vers l'avenir !

Etant donné ce qui a été réalisé jusqu'ici, on peut se demander ce qu'il reste en définitive à faire, à part attendre que les jeunes arbres grandissent et embellissent !

Le périmètre idéal comporte quelque 200 ha dont il convient d'acquérir environ 150. Cela signifie que la campagne d'achats doit se poursuivre et qu'aucune occasion ne doit être perdue. A cet effet le Comité a d'ores et déjà bloqué sur un compte spécial une réserve de Fr. 300 000.— qui devrait permettre de financer l'achat du domaine de Plan-d'en-bas dès que l'opération sera matériellement possible. A part cela, il conviendra de porter l'effort prioritaire sur la résorption des petites parcelles de la rive droite, la politique d'achats sur rive gauche pouvant sans dommage s'étaler dans le temps. En admettant que le Comité puisse acquérir encore 50 ha dans les 10 prochaines années, les sommes à prévoir pour ces achats seraient de l'ordre de Fr. 650 000.—.

Mais plus la surface acquise sera importante et plus les frais seront élevés. Ils sont en 1974 de l'ordre de Fr. 60 000.—, ils seront de l'ordre de Fr. 180 000.— par an en 1983 (moyenne : Fr. 115 000.— par an environ) si la politique d'achats préconisée ci-dessus peut être réalisée. A ces chiffres il convient d'ajouter encore celui des équipements (constructions de routes et chemins, aménagements d'étangs, plantations) qui atteignent pour la décennie Fr. 350 000.—, soit Fr. 35 000.— par an en moyenne, mais avec des points forts prévus en 1975 (équipement du secteur englobant le domaine de La Vaux) et 1978. Certes ces travaux seront réduits à l'indispensable et on s'efforcera de les concentrer, afin d'éviter la dispersion des forces et de réduire au strict minimum toute atteinte au paysage. Remarquons que ces travaux ne sont pas soumis à un rythme rigoureux et qu'ils peuvent être différés d'une année ou deux et ne seront entrepris qu'en fonction des disponibilités financières.

Parmi les tâches qui n'ont pas encore été mentionnées, il ne faut omettre ni les équipements d'accueil proprement dits, ni le « guide du visiteur ». Il paraît important en effet que l'une des fermes de l'Arboretum dispose par la suite d'une salle à l'usage des visiteurs, qui puisse servir de lieu de rencontre ou de conférence, de salle de cours pour une classe, d'abri en cas de mauvais temps, d'endroit sec pour un pique-nique de fin de saison ! Un lieu aussi où puissent être consultés cartes, plans, registres ou catalogue. Il paraît moins urgent mais nécessaire aussi de mettre à disposition du visiteur un ou des documents susceptibles de le guider dans sa promenade, de commenter les objets mis à sa portée, de lui livrer la liste des espèces en collection, de retrouver le cas échéant les arbres dédiés.

Le nœud du problème

Comme nous l'avons déjà dit, le nœud du problème est essentiellement une affaire d'argent. Les compétences et les bonnes volontés ne sont plus à trouver. Les gens qui ont fait de l'Arboretum « leur chose » l'ont fait avec enthousiasme et générosité, sans demander un centime pour leur temps et leur peine. Mais l'argent reste et restera le viatique indispensable à toute réalisation !

A titre indicatif, les sommes récoltées jusqu'ici atteignent 1,2 millions en chiffre rond, y compris les montants transférés du Fonds cantonal de boisements de compensation. Onze donateurs : entreprises, banques, commerces ou particuliers même ont effectué des versements supérieurs à Fr. 10 000.— et allant jusqu'à Fr. 300 000.— ! Dix-huit donateurs ont versé de Fr. 1000.— à Fr. 10 000.—.

De nombreux dons ont été faits sous une autre forme. Il est difficile d'en chiffrer la contre-valeur, mais celle-ci serait certainement impressionnante : c'est d'abord la convention de location gratuite pour 45 ha de terrains ; c'est ensuite la mise à disposition des serres de l'Ecole d'horticulture de Genève avec tout le travail de semis et de culture effectué gracieusement par cette institution : c'est le don de centaines de plantes par les pépiniéristes et horticulteurs, plantes de tout premier choix et dont on n'ose même pas évoquer la valeur commerciale ; c'est encore la fourniture spontanée de matériaux (engrais, ciment, papier, bassin de fontaine, etc.), le prêt de machines ou tel transport effectué sans frais pour l'association. Enfin ce sont les innombrables heures de travail sur le terrain, assurées par des ouvriers bénévoles, par des sociétés, par des amis de l'Arboretum, et qui ont ainsi permis d'économiser d'importantes sommes qu'il eût fallu consacrer indiscutablement à ces travaux.

En 1974, l'avoir de la Fondation est de Fr. 850 000.—, représentant la valeur des terrains et immeubles, ainsi qu'une réserve de Fr. 300 000.— pour les achats futurs. Le solde en caisse de l'Association est de Fr. 48 000.—. C'est dire assez, étant donné le volume de travail exécuté, que celui-ci a été fait vraiment avec une dépense minime.

Mais l'effort ne doit pas se relâcher, car tout fléchissement dans les recettes se traduirait par un ralentissement proportionnel dans le rythme des réalisations, voire par l'abandon d'une partie du programme !

Il est évident que si le Comité d'initiative avait attendu de disposer des millions nécessaires pour passer à la phase de réalisation, l'Arboretum de l'Aubonne serait encore un mythe. Les promoteurs ont pris des risques et les événements leur ont donné raison. C'est pourquoi c'est avec confiance aussi qu'ils abordent les problèmes de demain et continuent à compter sur la générosité de chacun.

Les moyens

Pour récolter les sommes nécessaires, le seul moyen efficace, c'est le contact direct avec des chefs d'entreprises, des groupes commerciaux, des banques, des industries ou des mécènes privés dont il s'agit de susciter l'intérêt. C'est là une entreprise ingrate et peu séduisante, mais la seule qui permette d'envisager une progression.

A côté de ces démarches individuelles, il y a bien sûr la presse et la radio, voire la télévision, qui peuvent faire connaître nos objectifs et nos besoins. Ces moyens modernes ont été utilisés et la publication en 1970 d'une plaquette diffusée en allemand et en français par les soins des industries papetières a largement aidé à faire sortir l'Aubonne de



Le Conservatoire rural gardera vivantes les traditions.

(Meules de charbonniers, Aigle, 1940)

l'inconnu. Mais là encore, il faut trouver des publicistes et des écrivains, des reporters et des supporters pour continuer l'appel et renouveler les formes.

L'Association de l'Arboretum s'inscrit aussi dans cette ligne. Certes, ce ne sont pas les modiques cotisations annuelles (Fr. 15.— pour les membres individuels, Fr. 200.— pour les membres collectifs) qui permettront de résoudre les problèmes financiers. Avec nos quelque 400 membres actuels, les cotisations annuelles sont de l'ordre de Fr. 15 000.— seulement, dont une part est consacrée à notre Bulletin et à couvrir les frais d'assemblée. Mais il reste néanmoins quelque chose et les petits dons épars reçus avec les cotisations elles-mêmes représentent près de Fr. 14 000.— récoltés depuis le début de l'Association. Il ne faut donc pas négliger une active propagande de recrutement, qui ne doit pas être l'œuvre exclusive du comité mais le souci constant de tous nos membres.

Le conservatoire rural

Enfin, pour élargir le cercle des intéressés, pour catalyser des enthousiasmes que la botanique seule n'arrive pas à allumer, le comité a décidé d'affecter l'une des fermes dont il est ou sera propriétaire à la création d'un Conservatoire rural, sorte de musée d'ethnographie locale, réceptacle des antiques traditions paysannes, avec exposition de l'outillage de la terre et des ustensiles de la vie quotidienne de nos campagnes. Cette idée avait déjà été celle de feu Jacques Chevalley, en 1952, et il avait récolté de nombreux objets dont la liste a disparu et dont une partie — retrouvée à Moudon — a été remise à l'Arboretum par la Société des patoisans. Les objets reçus concernent pour le moment surtout la campagne (vieux araires, charrues antiques, vans, fléaux, balances romaines) et la vie de la ferme (crémaillères, grilloirs, fer à bricelets, etc.). En tout quelque 80 pièces qu'il a fallu dépoussiérer et dérouiller, graisser et étiqueter.

En attendant la maturité des jeunes plantations et que les paysages aient acquis la prestance qu'on leur souhaite, peut-être ce petit musée paysan montrant nos vieilles traditions régionales, les activités artisanales de nos ancêtres, les multiples usages du bois au cours des siècles et dans les secteurs de notre économie domestique, la chasse, les métiers qui disparaissent, tant de choses précieuses et inconnues, peut-être ce musée aidera-t-il à faire connaître l'Arboretum et à le faire apprécier. C'est en tous cas le vœu de ceux qui travaillent à réaliser ce second pôle d'intérêt.

Conclusions

Est-il besoin, en guise de conclusion, de rappeler à nos lecteurs que notre appel s'adresse à eux aussi ? Que toutes les bonnes volontés trouvent place dans le cadre que nous venons de définir, que tous les dons en nature ou en espèces sont les très bien venus, que les « vieilleries » peuvent être adressées au Comité plutôt que de prendre le chemin des gadoues ou des stations d'incinération ! Recommandation superflue, espérons-nous !

Faut-il dès lors conclure ? Peut-être par une simple remarque : à une époque où chacun est sensible aux problèmes de l'Environnement, à une époque où tous en parlent, où l'on se contente généralement de critiques et d'indignation, l'Arboretum de l'Aubonne se pose en tant que réalisation concrète et devrait être ressenti par chacun comme une possibilité offerte d'agir, de faire quelque chose de positif en faveur non seulement d'une idée, mais d'une cause.

Adresse de l'auteur :
Jean-François Robert
Ingénieur forestier
Inspecteur cantonal des forêts
Rue Caroline 11 bis
1003 Lausanne